

Bretagne, Côtes-d'Armor
Penvénan

Port de Buguélès (Penvénan)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22012599

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Communes littorales des Côtes-d'Armor, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : port

Appellation : Portz Buguélès

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

Historique

Le village et le port de Buguélès (Bugelez) se trouve à 1 mille (1,8 km) dans l'Est de Port-Blanc, en entrant dans le 'Couriaut' (l'entrée de la baie de Pellinec). Cet ancien village de marins-pêcheurs, était très peuplé au 19ème siècle. Cet autre port de la commune pourrait désigner l'endroit où à séjourné la petite Gwen, c'est-à-dire Gwenan (la fille de Judael). Le terme 'Bugelez' peut aussi signifier les 'bugalets' ou 'chalands' militaires, transportant des munitions. Pors Buguélès est une presqu'île, appelée 'Île bilo' ou 'Bilou', qui signifie une 'flèche' ou encore une 'pointe découpée'. Elle était autrefois habitée par une même famille de marins pêcheurs et de charpentier : la famille Urvoy, dont Baptiste Urvoy, charpentier de marine (qui habita par la suite l'île Baëlanec). L'Île Bilo était cadastrée en 1834 (A62-63). La plus ancienne maison de l'île Bilo date de 1780 ; d'autres habitations en front de port sont datées de la fin du 19ème siècle. Porz Buguélès ne disposait jusqu'à une période récente d'ouvrage d'art. Les ouvrages portuaires de ce port sont de construction récente (2ème moitié 20ème siècle).

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle

Description

L'anse de Gouermel est séparée de l'anse de Pellinec par la pointe de Buguélès. Au Sud-Ouest de cette anse, se trouve l'anse des Roches Noires qui est à terre des îles aux Lierres et de Kergonet. Le port de Buguélès est une presqu'île au Sud de l'île des Genêts et de l'île Ozac'h, que contourne une chaussée construite dans les années 1970. Le chenal qui conduit au Couriaut est profond jusqu'à l'île Nini ou Illiéoc (Thomassin, 1875, p. 304). Il assèche ensuite. Le port est situé à l'extrémité de l'ancienne île Bilo, protégé de la houle de Nord-Ouest par l'île Ozac'h et son cordon de galets. La cale du port mesure environ une cinquantaine de mètres de longueur et 4, 50 mètres de largeur. Elle est insubmersible et permet l'accostage des bateaux dès la mi-marée. Une plateforme prolonge la cale et sert de terre-plein et de parking.

Le port de Buguélès dispose de 140 places pour la plaisance dont 3 bouées visiteurs. Les services suivants : eau, électricité et commerces sont à proximité.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : ciment ; granite ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents figurés

- **Plans cadastraux parcellaires de 1834.**
AD Côtes-d'Armor : **4 num 1/38**, plans cadastraux parcellaires de 1834.
Archives départementales des Côtes-d'Armor

Bibliographie

- **Les usages de la mer dans le Trégor au 18e siècle**
LEVASSEUR, Olivier. **Les usages de la mer dans le Trégor au 18e siècle**. Rennes, thèse de 3ème cycle, (CRHISCO UPRES A-CNRS 6040), Centre de Recherches historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest, UHB, Rennes 2, juillet 2000.
- **Le Pilote**
THOMASSIN, Anastase. **Le Pilote**. Paris : 1875.
p. 304

Annexe 1

La récolte du goémon sur la côte de Penvénan

Texte rédigé d'après les recherches de Valentin Le Ralec, publié dans le bulletin municipal de Port-Blanc.

La récolte du goémon de coupe est réglementée depuis le début du 19ème siècle par arrêté communal. Le début de campagne est généralement fixé à la Chandeleur pour se terminer le 19 mai à la Saint-Yves. Deux gardes-côtes sont nommés à buguéles et deux autres à Port-Blanc. L'affaire est importante pour la municipalité, qui facilite la récolte et le transport du goémon. Les demandes de crédit pour l'entretien des chemins ou la construction de nouvelles routes s'appuie presque toujours sur la nécessité de rendre l'accès des engins marins le plus commode aux cultivateurs. Ainsi en 1875, le conseil municipal souhaite et demande *le prolongement de la route du Port-Blanc à Roc'h Laz attendu que c'est sur ce prolongement que se trouvent les dépôts d'engrais et d'amendements*.

En 1878, le conseil municipal insiste et demande *le classement et l'entretien du chemin allant du bourg à Bruc pour accéder au dépôt d'engrais et amendements. L'amélioration du passage au lieu-dit 'Garrec an Avallo' ('Rocher des Pommiers') qui présente des dangers pour les personnes et attelages employés au transport des engrais marins*.

De 1825 à 1856, les arrêtés du conseil municipal réglementent cette récolte, dont 'Toute personne qui dans la grève aura émulonné du goémon de jet et n'en sera propriétaire que pendant 12 heures'. En 1882, les gardes-côtes ne sont plus qu'au nombre de deux, Yves Le Bitoux à Port-Blanc et Yves Capdevert à Buguéllès. Des conflits pouvaient apparaître entre les deux communes voisines de Penvénan et de Trévou, à propos du ruisseau qui sépare les deux communes entre Run gwas vian et Run gwas vras. Par décret du 26 avril 1882, le 2ème arrondissement maritime de Brest attribue à Penvénan le droit de couper le goémon sur Run gwas vian.

Annexe 2

En complément

En 1834, le port de Port-Blanc embarque tous les ans par allèges une quantité d'environ 500 à 600 tonneaux de blé, expédiés à Tréguier.

Ce port était considéré à l'époque comme un point central pour la pêche des maquereaux avec un unique atelier de salaison.

Annexe 3

Descriptif du havre de Buguéles et de l'anse de Pelinec au 18ème siècle

Gisement : Nord-Nord-Ouest-Sud-Sud-Est, hauteur d'eau en pleine -mer : 3 brasses, en basse-mer : 0

Ce port dans la Manche est à une lieue et demie de la rade de Perros et est formé par la nature et sans ouvrages d'art, mais tous les navires d'échouages peuvent y entrer et y être parfaitement en sûreté de tout vent. La direction de son entrée est Nors-Nord-Ouest-Sus-sud-est (AD 22, Etat indicatif des ports, 1809).

L'anse de Buguélès

On la trouve nommée 'anse de Bulgeulle', et peu de choses sont mentionnées, sinon qu'elle en est une annexe du Port-Blanc : *Cette anse dépend du Port Blanc, et est renfermée dans son enceinte mêmes circonstances* (Arch. nat. Mar. D222, f°132 et Arch. Art. 3a 19, f°157).

L'anse de Pelinec

L'intérêt de ce petit havre est qu'il est relativement protégé et permet l'accès de petits navires de pêche.

De même qu'à Bulgeulle au devant de ces anses se trouvent plusieurs isles et rochers dits de St. Gildas, Toulacec, Lacrene, Chateauneuf, Gouade, la Brique et au Mouton.

La mer ne quitte presque point la côte en cette partie, ne laisse qu'un galet difficile à marcher et rempli de goëmons. Plusieurs barques de pêcheurs sont habituées dans ce port, ils portent leur denrées à Tréguier, Lannion et ailleurs. Il y a dans les marées ordinaires sur cette partie de la côte 13 à 14 pieds d'eau, moitié plus dans les marées d'équinoxe (Arch. nat. Mar. D222, f°132-133 et Arch. Art. 3a 19, f°157).

Annexe 4

20082210832NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, 4 num 1/38.

Illustrations



Extrait du cadastre de 1834 :
remarquer 8 parcelles sur l'îlot,
dont 2 parcelles bâties (AD 22)
Autr. Dartois
IVR53_20082210832NUCB



Vue générale du port de Buguélès
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211153NUCA



Vue générale de l'entrée de Buguélès,
avec le port à l'extrémité de la pointe
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211152NUCA



Vue générale de la côte Est
de Buguélès, avec le port
à l'extrémité de la pointe
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211125NUCA



'Pen Roc'h Kuré' ('Tête de roche du
Vicaire') : plateau de roches au Nord
de l'anse de Gouriant (Gouermel)
au Sud du port de Buguélès
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211124NUCA



Vue de Enez Inic et de 'Karreg Stivell'
à l'entrée Nord du port de Buguélès
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211149NUCA



L'entrée Est du port de Buguélès avec son semis d'îles : Karreg Iliao, Enez Inic
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211123NUCA



L'ancien havre d'échouage de Buguélès, à l'Ouest du port
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211120NUCA



L'entrée Ouest de l'ancien havre de Buguélès
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211070NUCA



Le port d'échouage de Buguélès
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211121NUCA



Vue de l'Île Ozac'h et du cordon de galets qui protège la cale et le port des vents de Nord-Ouest
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211145NUCA



Vue de la cale de Buguélès depuis l'anse du moulin à marée, en partie fermée par un cordon de galets
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211093NUCA



Vue de la cale : remarquer la forte pente et les murs de quais en moellons
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211095NUCA



Vue de l'extrémité Sud de la cale, au niveau de l'îlot Bilo, en partie propriété privée
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211144NUCA



Vue du vaigrage en ciment de la cale
Phot. Guy Prigent
IVR53_20082211094NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Penvénan (IA22012107) Bretagne, Côtes-d'Armor, Penvénan

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



IVR53_20082210832NUCB
Auteur du document reproduit : Dartois
Technique de relevé : relevé manuel ;
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Vue générale du port de Buguéllès

IVR53_20082211153NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'entrée de Buguélès, avec le port à l'extrémité de la pointe

IVR53_20082211152NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la côte Est de Buguélès, avec le port à l'extrémité de la pointe

IVR53_20082211125NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



'Pen Roc'h Kuré' ('Tête de roche du Vicaire') : plateau de roches au Nord de l'anse de Gouriant (Gouermel) au Sud du port de Buguélès

IVR53_20082211124NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de Enez Inic et de 'Karreg Stivell' à l'entrée Nord du port de Buguéès

IVR53_20082211149NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée Est du port de Buguéles avec son semis d'îles : Karreg Iliao, Enez Inic

IVR53_20082211123NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancien havre d'échouage de Buguèles, à l'Ouest du port

IVR53_20082211120NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée Ouest de l'ancien havre de Buguéès

IVR53_20082211070NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le port d'échouage de Buguélès

IVR53_20082211121NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'Île Ozac'h et du cordon de galets qui protège la cale et le port des vents de Nord-Ouest

IVR53_20082211145NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale de Buguèles depuis l'anse du moulin à marée, en partie fermée par un cordon de galets

IVR53_20082211093NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale : remarquer la forte pente et les murs de quais en moellons

IVR53_20082211095NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité Sud de la cale, au niveau de l'îlot Bilo, en partie propriété privée

IVR53_20082211144NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du vaigrage en ciment de la cale

IVR53_20082211094NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation